

État de droit : la France n'a pas le droit de dire « non » à 580 millions de migrants !

écrit par Jacques Martinez | 21 janvier 2025

Immigration : le nombre vertigineux d'étrangers éligibles au droit d'asile en France

Dans une récente étude réalisée pour l'hebdomadaire « Le Point », l'Observatoire de l'immigration et de la démographie (OID) révèle que plusieurs centaines de millions de personnes peuvent légalement prétendre au droit d'asile dans l'Hexagone.

Baudoin Moucadet
17/01/2025 à 12:39



theTrade

The Trade Del
with a number
your online act

[More info & a](#)

[Online Privac](#)

[The Trade Del](#)

Industry Resou

Powered by:

Immigration : le nombre vertigineux d'étrangers éligibles au droit d'asile en France

Dans une récente étude réalisée pour l'hebdomadaire « Le Point », l'Observatoire de l'immigration et de la démographie (OID) révèle que plusieurs centaines de millions de personnes peuvent légalement prétendre au droit d'asile dans l'Hexagone.

Baudoin Moucadel
17/01/2025 à 12:39



theTradeIt
[The Trade De](#)
with a number
your online act
[More info & a](#)
[Online Privac](#)
[The Trade De](#)
Industry Resou
Powered by:

Voulez-vous que la France -puisque les nouvelles générations ne veulent plus enfanter- se repeuple voire se renforce ou mieux décuple sa population ? C'est simple : il suffit de faire venir les Terriens remplissant les conditions légales d'entrer sur notre territoire...

580 millions de personnes dans le monde éligibles au droit d'asile en France

Article de Par Charles Sapin • 3 j • 4 min de lecture



580 millions de personnes dans le monde éligibles au droit d'asile en France
© DURAND FLORENCE/SIPA / SIPA / DURAND FLORENCE/SIPA

□D'ailleurs, la France parce qu' « État de Droit » n'a rien prévu dans ce même Droit pour s'y opposer !

Nous aurions alors le « plaisir » de voir la population française passer de presque 70 millions à 650 millions grâce à l'arrivée sur notre sol de 580 millions d'étrangers ! □Oui 580 millions de Terriens qui pourraient, d'un jour à

l'autre, débarquer chez nous le plus légalement du monde ! C'est ce qu'a établi le think tank, c'est-à-dire le cercle de réflexion privé qu'est le très sérieux *Observatoire de l'Immigration et de la Démographie* (OID) !

□**Le Point** a eu l'exclusivité de cette étude d'autant plus inquiétante qu'elle a été minutieusement réalisée... Une exclusivité présentée vendredi dernier, sous le titre quelque peu surprenant : **580 millions de personnes dans le monde éligibles au droit d'asile en France**

Titre certes inquiétant mais moins que celui du *Journal Du Dimanche* (JDD) qui, saluant l'info du Point, alerte ses lecteurs : *Immigration : le nombre vertigineux d'étrangers éligibles au droit d'asile en France*

□Deux titres que d'autres confrères journalistes, les « bien pensants », estiment, eux, plutôt « accrocheurs » mais, de leur côté, en ce moment, ces mêmes journalistes pensent plutôt à se boucher les oreilles ! Celles-ci étant en ces jours funestes -pour eux- gravement écorchées par les nouvelles venant d'Outre-Atlantique avec l'investiture de Trump et l'opération Elon Musk sur X ! Une paire qui pourrait pourtant nous aider à nous opposer à cette arrivée massive de « visiteurs » et pas « d'un soir » mais « pour toute une vie », non seulement n France mais aussi dans tout notre Occident !

Le Point : *EXCLUSIF. L'Observatoire de l'immigration et de la démographie (OID) révèle dans une note la dérive du droit d'asile, devenue une voie majeure de l'immigration vers la France. »*

Dans l'article signé Charles Sapin, celui-ci qualifie ce sujet de « jusque-là largement tabou » et précise que dans la note de l'OID (L'asile, une voie d'immigration hors de contrôle) établie d'après le rapport d'activités de 2023 de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) le think tank documente avec précision, après des mois de recherches et d'études, l'ampleur et les causes de la dérive du régime du droit d'asile en France.

Le Point précise qu'en France, « près de 600 000 personnes sont bénéficiaires directes du droit d'asile aujourd'hui, soit plus de 10 % de la population étrangère recensée dans le pays. Le produit d'une explosion des primo-demandes d'asile reçues en France, en augmentation de 245 % entre 2009 et 2023... » Petite précision en passant : c'était sous les présidents Sarkozy (2007-2012), Hollande (2012-2017) et Macron (depuis 2017) ! Donc, merci, Messieurs, pour cette augmentation de + 245%, quelle belle, pardon, quelle immense réussite à vous trois !-

□ Cette explosion du nombre de primo-demandes va « de pair avec une définition de plus en plus expansive des conditions permettant de bénéficier de l'asile, soumise à un contrôle de moins en moins à la main de la puissance publique. »

Selon le Directeur d l'OID, Nicolas Pouvreau-Monti :

□ « Le droit d'asile est aujourd'hui le canal d'immigration sur lequel les États ont le moins de contrôle. Il est régi "en amont" par de grands traités surplombants, à commencer par la convention de Genève de 1951, et "en aval" par l'interprétation extensive faite de ces traités par des acteurs sans légitimité démocratique directe, en particulier

les juges administratifs. » Ah, encore certaines « interprétations » de la part de certains juges... Ainsi et surtout suite à ses nombreuses, minutieuses et, surtout, des plus sérieuses recherches, l'OID est parvenu à estimer le nombre de personnes, dans le monde entier, pays par pays, susceptibles de revendiquer à bon droit la protection de la France au titre de l'asile.

□ Un nombre qui fait froid dans le dos voire dans tout le corps d'autant que notre droit ne prévoit aucune opposition, aucune protection à une éventuelle vague, que dis-je, à un possible... TSUNAMI de MIGRANTS sur NOTRE SOL !

D'ailleurs, avant de lire la suite du Point, couvrez-vous et augmentez votre chauffage !

« Selon l'OID, le nombre de bénéficiaires potentiels est 1 000 fois supérieur au nombre de bénéficiaires actuels de l'asile en France. Soit 580 millions de personnes... »

Il est vrai que 580 000 migrants, cela est plus facile à s'y opposer que face à un raz-d-marée de 580 000 000 de personnes !

□ Après cette précision si peu rassurante « selon une fourchette basse » pour le chiffre de 580 millions, Le Point (1) précise que cela pourrait arriver « **sans qu'aucun garde-fou ne puisse, en l'état du droit, leur être opposé, insiste Nicolas Pouvreau-Monti : « Le droit d'asile n'est en effet soumis à aucune limite quantitative, ni globale, ni par pays, ni en flux, ni en stock. Dès lors qu'un individu entre dans les critères de l'asile et qu'il parvient à déposer une demande – ce qui suppose généralement de parvenir sur le territoire français –, il bénéficiera de l'asile. Rien n'est prévu dans notre droit pour faire face à un afflux qui ne serait pas absorbable. »**

□ Donc la France -« protégée » parce qu'elle est un merveilleux... « État de Droit » pourrait boire la tasse jusqu'à en mourir parce que « son admirable droit » l'empêcherait de se défendre elle-même ! □ Ce serait ce que, personnellement, je qualifierais... □ « d'assassinat-suicide » !

□ Bravo à tous les législateurs nous ayant conduits dans cette impasse ! Une impasse où, qui plus est, notre seul secours est tout au fond : il y trône un instrument si français, si traditionnellement français, un si bel ouvrage, une guillotine et 68 millions de cercueils !

À la tâche pour cette besogne, nos éventuels remplaçants : des migrants entrés le plus légalement possible sur notre sol et à qui nos juges -eux-mêmes suicidaires !- n'ont pu ou plutôt n'ont pas voulu s'opposer ! □ Mais ils peuvent mourir heureux : leur merveilleux « Etat de droit » est, lui, impossible à guillotiner car sa tête est devenue si massive, si énorme qu'elle ne passe pas dans le trou du c..., oui, le trou prévu pour y poser le... cou !

□ Ainsi, ayant parfaitement respecté les normes d'un État de Droit, à savoir un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit et surtout avec une justice avant tout... merveilleusement indépendante, c'est-à-dire qui n'en fait qu'à sa tête. -même si elle doit la perdre !- sans aucune sanction, ni même la moindre remarque ! Grâce à elle si indépendante, le peuple français pourrait s'éteindre, que dis-je pourrait se suicider simplement parce qu'il aura respecté l'État de Droit ! En donnant à ses ennemis le mécanisme de sa si française guillotine !

Il faut espérer que notre France mais aussi tout l'Occident

composé d'un plus grand nombre de démocraties que n'importe quel autre continent, va se réveiller ! Un espoir que je formule en ce jour où un tout nouveau « ancien président » reprend du service au grand dam de nos « bien pensants » français mais aussi occidentaux n'ayant qu'une seule expression à nous opposer en caquetant inlassablement... « État-de-Droit ! », « État-de-Droit ! », « État-de-Droit ! » coupé par des « Extrrrrêêêê' drrroioioit' ! », « Extrrrrêêêê' drrroioioit' ! », « Extrrrrêêêê' drrroioioit' ! » Ne se rendant même pas compte que, s'il y a submersion de notre civilisation occidentale, eux aussi seront emportés par le tsunami...

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

–(1) Page du Point du 17 janvier 2025 et sa vidéo de 1 min 40 :

https://www.lepoint.fr/societe/exclusif-580-millions-de-personnes-dans-le-monde-eligibles-au-droit-d-asile-en-france-17-01-2025-2580163_23.php